

L'inacceptable politique du fait accompli

Par Thierry Raffin

Publié le 30/09/2001

En 2000, une vague de pollution transgénique déferlait sur l'Europe. Par exemple, des semences de colza vendues par Adventa, contaminées par des OGM non autori-sés, rendaient impropre à la consommation la récolte de centaines d'hectares. En septembre 2000, le scandale Starlink, dont les retombées ne cessent de finir, éclatait aux Etats-Unis (voir dossier Inf'OGM n°18).

Dès le début de leur résistance aux OGM, les associations alertaient sur de tels risques majeurs et irréversibles de pollution génétique. A l'époque les promoteurs des OGM, confiants dans les protocoles de « barrières génétiques » qu'ils élaboraient, affirmaient, un peu vite, que le risque était quasi nul, en particulier pour le maïs.

Dès le début de l'été 99, les Amis de la Terre commençaient à soupçonner que la multiplication des essais était une stratégie voilée et pernicieuse des entreprises de biotechnologies, pariant sur ce pouvoir disséminant incontrôlable des transgènes pour imposer les OGM.

Depuis il y a eu la loi sur l'étiquetage des OGM et la définition d'un seuil de tolérance de 1% d'OGM qui pourrait - nouvelle proposition - s'appliquer aussi aux OGM non autorisés et dont la présence serait « accidentelle ».

Aujourd'hui, après la révision de la loi 90-220 sur la dissémination volontaire des OGM, la Commission Européenne, pressée de relancer la machine transgénique, vise désormais à rendre les OGM acceptables car « inévitables ». De même, en France, on peut lire, dans « Notre Alimentation n°38 », bulletin de la Délégation Générale à l'Alimentation, que la CGB reconnaît que les dispositifs d'encadrement des cultures transgéniques ne sont pas conçus de manière stricte et que la contamination génétique « est devenue une réalité qui ne peut être niée ».

Le gouvernement parle d'ouvrir le débat citoyen. Ainsi, la CGB et le Comité de Biovigilance sont chargés d'organiser deux séminaires publics sur les OGM par an. De même, le Ministère de l'Agriculture souhaite élaborer une « Charte de la transparence des essais d'OGM ». Nombre d'associations mobilisées sur le dossier y voient un moyen détourné pour augmenter l'acceptabilité des OGM.

On dit souvent que « gouverner c'est prévoir ». On affirme aussi que l'un des critères du contrôle scientifique d'un phénomène tient à sa prédictibilité. On voudrait alors que nos politiques et nos savants acquièrent la compétence des citoyens qui avaient annoncé, les premiers, que si l'on continuait comme cela, la pollution génétique serait inéluctable.

Instaurer un véritable débat citoyen n'est donc pas qu'une affaire de multiplication de lieux de soi-disant échanges. Encore faudrait-il que ceux qui les organisent apprennent à écouter la parole citoyenne plutôt que de vouloir convaincre consommateurs et citoyens de leur (bonne) foi dans les OGM.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/linacceptable-politique-du-fait-accompli/